



**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS
AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE**

**MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN**

Secrétariat Exécutif

Rabat, le 05 Juin 2025

-1.05 - 2

**NOTE CIRCULAIRE A L'ATTENTION DE
MESDAMES ET MESSIEURS LES POINTS FOCALUX
DES ETATS MEMBRES**

Objet : Renforcement des capacités/Master en gestion et conservation des espèces commercialisées : Cadre international, organisé par l'Université internationale d'Andalousie (UNIA)

Dans le cadre de contribution à une réduction substantielle du rythme de l'appauvrissement de la diversité biologique et à la réalisation des buts et objectifs pertinents agréés au plan mondial en garantissant que la CITES et les autres instruments et processus multilatéraux soient cohérents et se renforcent mutuellement, la COMHAFAT encourage et appelle ses Etats Membres à contribuer au renforcement des capacités de ses ressortissants dans le domaine.

Le renforcement des capacités en matière de gestion durable des ressources marines est un processus crucial pour assurer la conservation de l'environnement marin et garantir des avantages socio-économiques aux communautés côtières.

Cela implique plusieurs étapes, notamment l'amélioration de la connaissance, la formation de personnel compétent, le développement d'outils de gestion, et la collaboration avec les parties prenantes.

A cet effet, la COMHAFAT a le plaisir de vous faire parvenir ci-joints les documents relatifs au Master en gestion et conservation des espèces commercialisées : Cadre international, organisé par l'Université internationale d'Andalousie (UNIA) pour la 16ème édition.

Ce programme a dispensé une formation spécialisée et de qualité à 418 étudiants issus de 107 États parties.

L'objectif général du programme est de dispenser une formation spécialisée de haute qualité sur les bases scientifiques, les techniques et les instruments permettant la mise en œuvre et le développement de la CITES, afin de renforcer la lutte contre le commerce illégal, en particulier dans les pays d'origine où les animaux et les plantes font l'objet d'un commerce international.



**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS
AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE**

**MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN**

Les objectifs spécifiques sont, entre autres, de dispenser une formation spécialisée sur

- La biodiversité et le commerce des espèces ;
- Les bases scientifiques et les méthodologies permettant d'identifier et de résoudre les problèmes qui entravent la bonne mise en œuvre de la CITES ;
- Les aspects administratifs, législatifs et de mise en œuvre de la CITES ;
- Les critères biologiques et commerciaux pour l'inscription des espèces à la CITES ;
- Application des systèmes d'information géographique et des données spatiales à l'étude de la répartition actuelle et potentielle des espèces et à l'évaluation de la qualité des habitats.

A cet égard, le Secrétariat Exécutif prie mesdames et messieurs les points focaux d'assurer la plus large diffusion de cet appel à candidature et inviter les personnes intéressées à contacter directement l'UNIA.



**Ampliation pour information et diffusion auprès des autorités centrales
concernées des Etats membres de la COMHAFAT :**

Leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs près le Royaume du Maroc-

Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT. 2, Rue Ben Darkoul, Souissi . CP 10 220 Rabat – Maroc
TEL (212) 537 65 75 70/ GSM (212) 6 51 23 93 04 E-mail : secretariat@comhafat.org / secretariat.comhafat@gmail.com
www.comhafat.org